

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 28 septembre 2021

La commission s'est réunie à 15h22 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

1. Election du Bureau de la commission (article 16, § 2, du Règlement)

Décision

 A l'unanimité des 11 membres présents, le Bureau de la commission composé comme suit est reconduit :

Présidence : Mme Magali Plovie (présidente de droit)

o Première vice-présidence : M. Hasan Koyuncu

Deuxième vice-présidence : Mme Aurélie Czekalski

2. Examen de l'arriéré des travaux

<u>Décisions</u>

- Après un échange de vues, il est décidé d'examiner, le mardi 30 novembre 2021, en suivi des travaux budgétaires, la proposition de décret modifiant le décret du 9 mai 2019 relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des institutions publiques de la Commission communautaire française, déposée par Mme Aurélie Czekalski et Mme Céline Fremault [doc. 41 (2020-2021) n° 1].
- Pour ce qui concerne la proposition de résolution relative à la lutte contre l'antisémitisme à Bruxelles, déposée par Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman et Mme Aurélie Czekalski [doc. 10 (2019-2020) n° 1], il est décidé d'attendre les conclusions des Assises du racisme.
- Pour ce qui concerne la proposition de résolution visant à encourager le lancement d'une campagne de sensibilisation, d'une formation et d'un financement du secteur associatif ainsi que la création d'une application dans le cadre de la lutte contre la diffusion non consensuelle d'images et d'enregistrements à caractère sexuel, déposée par Mme Véronique Lefrancq et Mme Viviane Teitelbaum [doc. 20 (2019-2020) n° 1], une date sera proposée par le secrétariat de la commission, soit fin décembre 2021, soit début janvier 2022, en tenant compte des travaux parlementaires des assemblées bruxelloises.

3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 27 septembre 2021 visant à la modification de l'accord de coopération du 14 juillet 2021 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement des données liées au certificat Covid numérique de l'UE et au Covid Safe Ticket, le PLF et le traitement des données à caractère personnel des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants vivant ou résidant à l'étranger qui effectuent des activités en Belgique doc. 56 (2020-2021) n° 1 et 1 addendum

Décisions

- En application de l'article 31 du Règlement, la commission a décidé qu'il ne sera pas dressé de rapport écrit.
- A l'unanimité des 11 membres présents, Mme Farida Tahar a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a adopté les deux articles du projet de décret, comme suit :
 - o L'article 1^{er} a été adopté par 10 voix pour et 1 abstention.
 - L'article 2 a été adopté par 10 voix pour et 1 voix contre.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté par 10 voix pour et 1 voix contre.

4. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

<u>Membres présents</u>: Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul (supplée M. Michaël Vossaert), Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Ahmed Mouhssin (remplace M. Pierre-Yves Lux), M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar et M. Gaëtan Van Goidsenhoven

Membre absente : Mme Elisa Groppi (excusée).

<u>Assistaient également à la réunion</u>: Mme Nicole Nketo Bomele, M. Christophe De Beukelaer, Mme Céline Fremault et M. Sadik Köksal (députés), ainsi que M. Alain Maron (ministre).